

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>C1 : Appliquer l'organisation du service d'urgences en tenant compte des réglementations et des déontologies professionnelles, les rôles et missions des professionnels au service des patients et des institutions (charte du patient, secret professionnel...)</p> <p>C2 : Savoir utiliser les protocoles d'accueil du service d'urgences par la mise en pratique des techniques et outils de triage pour assurer la gestion des flux et réduire les délais d'attente</p> <p>C3 : Savoir orienter le patient de façon adaptée à son niveau de gravité et aux besoins de soins, à l'aide des outils enseignés (grilles de triage) et une analyse objective des signes cliniques présents ou verbalisés</p> <p>C4 : Identifier les situations nécessitant la mise en place de protocoles de soins institutionnels adaptés à la fonction IAO dans le respect de la qualité et de la sécurité des soins</p>	<p>A l'issue de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles - Évaluation écrite <p>Durée de l'évaluation : 1 h 30</p> <p>Composition du Jury : Un représentant de l'association Transfaire, Président du jury, 2 professionnels soignants experts du domaine de la certification.</p> <p>1- MSP : Mise en situation professionnelle (14 points) :</p> <p>Sont évalués les thèmes abordés en : C2 - C3 - C4 - C5 - C6 - C7 - C9</p> <p>Le candidat est mis en situation professionnelle afin d'évaluer la pertinence de son analyse des signes cliniques, et de ses actions en regard</p> <p>Il devra accueillir des patients joués par d'autres candidats.</p> <p>Il aura à évaluer le degré d'urgence du patient, mettre en application les protocoles de soins et préciser le service de soins les mieux adaptés à la situation du patient.</p>	<p>CR1 : EE (2 points) Les réglementations institutionnelles, les obligations et responsabilités professionnelles, les statuts particuliers, les coopérations interprofessionnelles sont connues</p> <p>CR2 : MSP (2 points) Le candidat met en application les protocoles d'accueil aux urgences : recueille les informations essentielles, analyse les éléments somatiques et psychologiques liés au motif de recours aux urgences, évalue correctement l'état d'urgence du patient.</p> <p>CR3 : MSP (3 Points) Le candidat maîtrise les outils correspondant aux besoins en santé du patient pour lui proposer une prise en charge optimale.</p> <p>CR4 : EE / MSP (1,5 points) / (1,5 points) Le candidat sait identifier l'ensemble des signes nécessitant des soins d'urgence à l'accueil</p>

<p>C5 : Savoir repérer les situations spécifiques (psychiatrie, pédiatrie, toxicomanie, précarité...) afin d'adapter sa stratégie d'accueil en utilisant les ressources internes ou externes disponibles aux besoins du patient (psychiatre, pédiatre, spécialisé, assistante sociale...)</p> <p>C6 : Savoir faire face aux situations de crise en utilisant les techniques de médiation, de gestion du stress, de gestion d'agressivité ou de des violences</p> <p>C7 : Savoir communiquer avec les patients et les accompagnants, dans le respect des règles professionnelles en adaptant sa communication au public et aux situations</p> <p>C8 : Assurer la sécurité des patients en salle d'attente, par une réévaluation tracée, en temps donné.</p> <p>C9 : Assurer la continuité des soins par la traçabilité de l'information avec l'ensemble des acteurs professionnels présents et à venir ainsi que les intervenants extérieurs dans le respect du secret professionnel</p>	<p>Chaque mise en situation correspond à la durée réelle d'accueil et de tri d'un patient se présentant aux urgences</p> <p>Il est proposé au candidat 2 mises en situation de 10 mn chacune suivie d'un debriefing de 15 minutes permettant des questionnements oraux sur les éléments techniques et comportementaux de la prise en charge du patient.</p> <p>2- EE : Évaluation écrite (6 points) :</p> <p>Sont évalués les thèmes abordés en : C1 - C4 - C7 - C8.</p> <p>Le candidat répond ensuite à un questionnaire permettant d'évaluer ses connaissances sur l'organisation du service d'urgences, la réglementation, les obligations et responsabilités professionnelle, la gestion de la salle d'attente.</p> <p>Le jury vérifie que le candidat a obtenu la moyenne aux critères d'évaluation pour l'obtention du certificat.</p>	<p>CR5 : MSP (1,5 points) Le candidat repère une situation spécifique et adapte son attitude et l'orientation du patient</p> <p>CR6 : MSP (2 points) Le candidat repère une situation potentiellement à risque dans la salle d'attente et adopte le bon comportement pour désamorcer la crise</p> <p>CR7 : EE / MSP (1point) / (2 points) Le candidat adopte une attitude assertive et empathique avec le patient et ses accompagnants pour recueillir ou délivrer les informations essentielles. Il est capable d'expliquer les soins proposés au patient.</p> <p>CR8 : EE (1,5 points) La réglementation en termes de réévaluation du patient en salle d'attente, avant la prise en charge médicale est connue</p> <p>CR9 : MSP (2 points). Le candidat maîtrise l'environnement médical et administratif du service, de l'hôpital et des partenaires extérieurs</p>
--	--	---